

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

www.projets-environnement.gouv.fr

L'enquête publique relative à la demande de la **société ARIANEGROUP**, dont le siège social se situe au sein du Centre Spatial Guyanais - Site ELA2 – Bâtiment Kepler 97310 Kourou – Guyane Française, d'autorisation environnementale pour l'exploitation de deux bâtiments (BSB et EFF) liés au programme spatial Ariane 6 sur la commune de Kourou, initialement prévue du lundi 18 février 2019 au mardi 19 mars 2019 inclus **est prolongée (art L.123-3ème alinéa du Code de l'Environnement) de 15 jours jusqu'au 03 avril 2019 inclus.**

M. Meryll MARTIN désigné en qualité de commissaire enquêteur par le président du Tribunal Administratif de la Guyane, assurera **deux permanences supplémentaires** :

- **mardi 26 mars 2019 de 15 heures à 18 heures à la mairie de Kourou**
- **mercredi 3 avril 2019 de 15 heures à 18 heures à la mairie de Kourou**

Le dossier d'enquête publique, notamment l'étude d'impact, est consultable :

- Sur le site internet de la préfecture de la Guyane www.guyane.pref.gouv.fr (accueil - actualités - enquêtes publiques).
- Sur le site internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public - enquêtes publiques 2019).
- Sur la plateforme environnementale : www.projets-environnement.gouv.fr
- A la mairie de KOUROU 30 avenue des Roches 97310 Kourou (standard mairie : 0594 22 31 31), afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures normales d'ouverture des bureaux, à l'exception de samedi, dimanche et jours fériés : **Lundi** 07:30-13:30 - **Mardi** 07:30-13:30 -15:00-18:00 - **Mercredi** 07:30 -13:30 - 15:00-18:00 – **Jeudi** 07:30-13:30 -15:00-18:00 – **Vendredi** 07:30 -13:30

Les autres modalités de l'enquête publique fixées par l'arrêté préfectoral n° 13 du 31 janvier 2019 restent inchangées.

P. Le Préfet,

Le Directeur adjoint de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement



Didier RENARD